



*Point de contact national belge
pour les Principes directeurs de l'OCDE
à l'intention des entreprises multinationales.*

Suivi du cas spécifique "KAWAMA"

21 septembre 2015

Communiqué final du Point de Contact National belge

Le PCN belge a traité le dossier "Kawama"-RDC en réponse aux recommandations de son communiqué du 12 février 2013 et à la suite du rapport d'Amnesty International (Novembre 24, 2014).

Le dossier a été présenté en 2012 par la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme), l'ACIDH (Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme) et RAID (Rights & Accountability In Development) concernant le cautionnement et la participation à la destruction de plusieurs centaines de maisons dans les villages de Kawama et Lukuni-Gare, à côté de la mine Luiswishi qui est exploitée par la Compagnie Minière du Sud Katanga (CMSK) de l'Entreprise Générale Malta Forrest (EGMF) et ce le 24 novembre 2009.

Des réunions avec le groupe Forrest, et avec RAID ont eu lieu respectivement en février et mars 2015.

Suite aux recommandations mentionnées dans le communiqué pour un certain nombre d'actions en faveur de la population locale dans Kawama, le groupe Forrest a mis en place les actions suivantes:

- la remise en état de la station d'accès à l'eau potable ;
- la poursuite des activités de la clinique et maternité de Kawama ;
- la construction d'un dispensaire/pharmacie pour le bénéfice de toute la population du village.

De plus, le groupe dispose d'un code d'éthique "Gouvernance, éthique et responsabilité du Groupe Forrest International et ses filiales." Cela donne un cadre important pour les activités internationales futures et en conformité avec les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, tels que révisés en 2011.

Les consultations avec RAID n'ont donné aucun élément tangible nouveau.

Etant donné que la société n'est plus impliquée dans l'exploitation de la mine Luiswishi et compte tenu que les recommandations mentionnées dans le communiqué de presse du 12 février 2013 ont été effectuées par le groupe Forrest, le dossier est clôt.



Point de contact national belge pour les principes directeurs de l'OCDE

Service public fédéral Economie , City Atrium, rue du Progrès, 50, 1210 Bruxelles,

Tél : 02 277 72 82

www.oecd-guidelines.fgov.be

<http://mneguidelines.oecd.org>